



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.16.29
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023 à 18h30

Présents : S. BONIN / G. BRACHOTTE / K. CHEDAL / F. COTTIN / M-J JACQUIER / J. MORÉ / L. NAISSANT / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / Y. RHODDE / S. BONIN / G. ROBERT / S. VANDEWEEGHE / JJ. VIGOT.

Absent excusés : P. CATTEAU / S. GODRIE

Procurations : P. CATTEAU (proc. M-J JACQUIER) / S. GODRIE (proc. F. COTTIN)

Secrétaire : M-J JACQUIER

Conseiller suppléant présent : P. BATON

Le Maire, à l'ouverture de la séance à 18h30, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Maire propose également d'ajouter à l'ordre du jour un ensemble de points.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 budget principal, budget lotissement et budget maison de santé.
- Approuve, à l'unanimité le compte administratif 2022 budget principal, budget lotissement et budget maison de santé.
- Approuve, à l'unanimité les affectations des résultats 2022 budget principal, budget lotissement et budget maison de santé.
- Approuve, à l'unanimité le budget 2023 du budget principal, du budget lotissement et du budget maison de santé.
- Approuve, à l'unanimité, les amortissements pour l'année 2023.
- Approuve, à l'unanimité, les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.
- Approuve, à l'unanimité, la demande de subvention de la bibliothèque auprès de la Médiathèque de la Côte-d'Or.
- Approuve, à l'unanimité, la prolongation de la ligne de trésorerie pour le budget de la maison de santé.
- Approuve, à l'unanimité, l'avenant au bail de l'opticien pour modification des périodes de paiements.
- Approuve, à l'unanimité, le recrutement pour accroissement temporaire d'activité.
- Approuve, à l'unanimité, la modification du règlement et des tarifs de la salle polyvalente.
- Approuve, à l'unanimité, l'annulation et la modification de la délibération 23-05.

Monsieur le Maire :

- Présente le rapport d'activité 2022 du SBV, de la CLE et de l'InterCLE.
- Fait part de la mise en place du Service Minimum d'Accueil (SMA).
- Fait part de l'avance des travaux de la clinique vétérinaire et du salon de coiffure.
- Fait part des dégradations et vols qui ont eu lieu au city stade.
- Fait part du compte rendu 2022 de la gendarmerie.
- Fait part du changement du numéro de téléphone du secrétariat.
- Fait part de l'accord du centre de gestion pour la mise en place des 1607 heures.
- Fait part du projet « vide bibliothèque ».
- Fait part du partenariat avec le périscolaire et la bibliothèque.
- Fait part de la date pour la remise des prix « Dessins de Noël » à la bibliothèque.
- Fait part de la reprise des activités à la bibliothèque.
- Fait part du résultat du recensement de la population.
- Fait part de la rupture de la période d'essai de Monsieur BENBACHIR.

Madame Francine COTTIN et Laure NAISSANT, Conseillères Municipales :

- Font part de l'organisation de la chasse aux œufs organisé par le Conseil Municipal des Jeunes et des différents évènements à venir.

Monsieur Jean-Jacques VIGOT, 1ère adjoint :

- Fait le point sur les différents travaux dans la commune.

Monsieur Sébastien BONIN, 3ème adjoint :

- Fait part qu'une étude pour l'installation de caméras va être réalisée.

Fin de la séance à 22 h 15

À THOREY EN PLAINE, le 30 mars 2023

